



EST UN
SYSTÈME

D'OPPRESSION

QUI FAVORISE
NÉCESSAIREMENT
UN GROUPE

& DÉFAVORISE
LES GROUPES QUI
ONT ÉTÉ RACISÉS.

LDL

Ligue des
droits et libertés

*Le racisme systémique...
Parlons-en!*



« Je t'écris cette lettre pour ouvrir un dialogue entre nos peuples et non pour culpabiliser les Autochtones de cette culture raciste. Aucun d'entre nous ne l'a inventée. Nous en avons hérité. Toutefois, nous sommes responsables de la comprendre et de la changer. Ce n'est pas facile car nous avons de la difficulté à percevoir ce qui nous semble aller de soi. »

Deni Ellis Béchar,
Kuei, je te salue: conversations
sur le racisme, 2016, p.11-12.

Q : Parler de racisme systémique... est-ce dire que l'ensemble des Québécois-e-s sont racistes?

R : Nous assistons depuis plusieurs années à une montée des manifestations flagrantes du racisme. Cette tendance n'est pas propre au Québec. Elle se manifeste dans plusieurs pays où les discours racistes circulent de plus en plus librement et semblent même avoir acquis une « acceptabilité » inquiétante. Dans ce contexte, la Ligue des droits et libertés croit qu'il est important — et urgent — de comprendre ce qu'est le racisme et comment il opère en tant que système.

Pour combattre le racisme, il est impératif de nommer le problème et de le documenter afin de mieux en saisir les effets et les conséquences sur les personnes qui le subissent. On ne peut espérer régler un problème si on refuse de l'identifier. C'est un premier pas essentiel.

Depuis plusieurs années, des personnes racisées et des Autochtones sonnent l'alarme. Elles et ils veulent attirer l'attention sur l'existence d'inégalités criantes entre leur population et la majorité dite blanche. En 2016, une vaste coalition a demandé une commission de consultation sur le racisme systémique au Québec. Bien qu'il y ait eu divers rapports et enquêtes — entre autres le rapport sur le profilage racial de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ) et celui du juge Viens sur les relations entre les Autochtones et les services gouvernementaux — ce n'est qu'à Montréal en 2019, suite à des pressions citoyennes, qu'une consultation publique a permis de donner la parole aux personnes qui vivent le racisme au quotidien. L'objectif de la démarche : documenter la situation en regard des inégalités entre personnes dites blanches et personnes racisées aujourd'hui, identifier les obstacles systémiques à l'égalité et prendre des mesures pour y remédier.

Soyons clair. Contrairement à une croyance répandue au Québec, parler de racisme systémique, ce n'est pas faire le procès des Québécois-e-s. Il ne s'agit pas de lancer une chasse aux sorcières ni de débusquer certaines « pommes pourries ». Il s'agit plutôt de reconnaître que le racisme, comme le sexisme, est un système qui fait partie intégrante de notre société et dont nous avons hérité. Tant que nous n'accepterons pas, comme société, de le nommer, il sera impossible de le combattre.

Q : D'où vient l'idée de *rac*es ?

R : La notion de race ne correspond à aucune réalité biologique. Il peut y avoir plus de différences génétiques entre deux personnes dites blanches qu'entre une personne dite blanche et une personne racisée. Biologiquement, il n'existe qu'une seule race humaine.

La méfiance envers l'Autre n'est pas nouvelle. Historiquement, il y a eu des sociétés où la position sociale de divers groupes était déterminée par la couleur de leur peau, leur religion ou leur origine ethnique. La signification accordée à ces marqueurs identitaires a en effet varié selon les lieux et les époques.

C'est au XVIII^e siècle que naissent, en Occident, les premières études pseudo-scientifiques destinées à opérer une classification entre les groupes humains, à partir de théories développées par les sciences naturelles. Ce n'est toutefois qu'au XIX^e siècle que l'on assiste à la naissance des idéologies racistes et aux premières théories visant à établir une soi-disant hiérarchie entre les races humaines¹. Ces théories ont conduit à la naissance du darwinisme social et des thèses sur la soi-disant *suprématie de la race blanche*. Elles sont à l'origine entre autres du nazisme en Allemagne, de l'Apartheid en Afrique du Sud, ainsi que plusieurs mouvements racistes tels que le Ku Klux Klan aux États-Unis et au Canada.

Ces théories racistes ont été utilisées pour justifier la conquête impérialiste du monde par les puissances coloniales européennes. L'idée de supériorité européenne, que l'on retrouve notamment dans la doctrine de la *mission civilisatrice de l'homme blanc*, a également été utilisée pour justifier l'établissement du système esclavagiste. Ce système — qui est un des moteurs de la domination des empires européens dans le monde — a profondément marqué toutes les sociétés, y compris les sociétés canadienne et québécoise.

Bien que ce racisme *classique* soit aujourd'hui officiellement répudié, il continue d'avoir une profonde influence dans les pays occidentaux, sur la conception du monde et sur son organisation. Il se manifeste par des rapports de pouvoir inégalitaires entre les *blancs* et les personnes racisées, par la persistance des inégalités entre les pays du Nord et du Sud global² et par le maintien du rapport colonial avec les Premières Nations, les Métis et les Inuit. Il se reproduit notamment à travers les programmes et les manuels d'histoire, notre système d'enseignement et nos productions culturelles, qui accordent peu de place aux personnes racisées et aux cultures et savoirs non-occidentaux. La persistance des schèmes racistes, impérialistes et colonialistes en Occident contribue à la perpétuation du racisme, des préjugés et des discriminations à l'endroit des minorités racisées, des immigrant-e-s et des peuples du Sud global.

« Le racisme est né de cette relation de domination. L'Homme l'a créé pour mieux parvenir à ses fins. Pour exploiter le territoire ou son prochain. Pour avoir plus de place. Pour pouvoir mieux la prendre. S'imposer. Imposer sa façon de penser. Sa façon de croire en des forces supérieures. »

Natasha Kanapé Fontaine,
Kuei, je te salue: conversations
sur le racisme, p.23

1. Jean-Claude Icart, *Perspectives historiques sur le racisme au Québec*. Montréal, Conseil des relations interculturelles, 2001.

2. L'expression « Sud global » ne réfère pas aux pays du sud géographique mais plutôt aux pays appauvris par la mondialisation du capitalisme, communément appelés pays en voie de développement ou pays du sud.

Q : Qu'est-ce que le néo-racisme?

R : Historiquement, le racisme reposait sur la théorie biologisante des races. Toutefois, plus récemment, des chercheurs ont constaté que le processus de racisation peut aussi reposer sur une identité culturelle stéréotypée et supposée inhérente à un groupe présenté comme homogène. Cette culture est considérée comme inférieure et irréconciliable avec la culture dominante, et souvent comme une menace à la préservation des identités nationales. Dans ce cas, on parle de *néo-racisme* ou de *racisme culturel*.

L'islamophobie est un des plus flagrants exemples aujourd'hui de ce « racisme sans race »¹. Tout comme dans le racisme classique, les personnes visées par le néo-racisme sont victimes de diverses formes de discrimination et d'entorses à leurs droits sur la base d'appartenances et d'identités stéréotypées.

1. BALIBAR, Étienne et Wallerstein, Immanuel, « Y a-t-il un "néo-racisme" ? », *Race, nation, classe. Les identités ambiguës*, La Découverte, (1988) 2e éd. 2018, p. 56.

Pour pouvoir asservir les peuples colonisés, il était important – et même essentiel – de définir l'Autre comme une sorte de sous-humain.



D. Mathieu Cassendo

Racisé, racisation... ?

Puisque la science moderne a démontré que le concept de race ne repose sur aucun fondement biologique et qu'il s'agit en fait d'une construction sociale permettant la domination d'un groupe sur un autre, nous parlons d'un processus de *racisation*. Les personnes et les groupes qui font l'objet de ce processus sont dits *racisés*. Les termes *racisation* et *racisé* ont l'avantage de faire ressortir le fait que la race est une catégorie inventée, et non une réalité. Le processus de racisation a comme objectifs de différencier, d'inférioriser et d'exclure.

Notons, par ailleurs, que l'expression « personne racisée » ne réfère habituellement pas aux personnes dites blanches. La blancheur d'une personne n'est jamais nommée. Les *blancs* sont considérés comme la norme, la référence, la représentation universelle de toute l'humanité, alors que les *non-blancs*, les autres, sont perçus comme différents, des exceptions, des particularités. Il est clair qu'il existe aussi des rapports de domination entre des personnes dites blanches elles-mêmes. Ils peuvent être fondés sur des critères linguistiques, religieux, nationaux, ou liés à la classe sociale, l'âge, le genre ou le handicap. Ils diffèrent toutefois de l'oppression raciale et renvoient à d'autres systèmes d'oppression.

Q : Si les races n'existent pas, peut-on parler de racisme?

R : Si les races n'existent pas, qu'est-ce que le racisme? Habituellement, lorsqu'on parle de racisme, on pense à des *comportements répréhensibles* que certains individus peuvent avoir envers des personnes racisées. C'est ce qu'on appelle le racisme direct. C'est abject et habituellement assez facilement identifiable, mais il y a beaucoup plus.

Le racisme direct n'est en fait que la pointe de l'iceberg, la partie la plus visible, celle qui capte le regard. Toutefois, elle n'est qu'une petite parcelle d'une imposante structure de glace en-dessous de l'eau qui, elle, n'est pas facilement repérable. On aura beau en couper la pointe, l'iceberg ne disparaîtra pas.

Lorsqu'on parle de racisme systémique, on parle de l'ensemble de l'iceberg. Le racisme est bien plus qu'une question de comportements individuels ou de valeur morale. Il s'agit plutôt :

... d'un ensemble de structures et de croyances économiques, politiques, sociales et culturelles qui systématisent et perpétuent la répartition inégale des privilèges, des ressources et du pouvoir entre les personnes dites blanches et les personnes de couleur. (ndlr: personnes racisées) ¹

C'est un système qui permet l'exercice du pouvoir d'un groupe sur un autre – un système dans lequel nous jouons toutes et tous un rôle. Il y a de nombreuses définitions du racisme systémique, mais il y a consensus autour du fait qu'il repose sur des facteurs structurels qui créent des inégalités à plusieurs niveaux, qui profitent aux personnes dites *blanches* aux dépens des groupes racisés.

1. A. Hilliard, *Racism: Its origins and how it works* (1992) cité dans *Fragilité Blanche*, Robin DiAngelo, Les arènes, 2020.

« Le racisme systémique désigne un rapport social inégalitaire constitué de dynamiques d'infériorisation, de subordination et d'exclusion issues de l'organisation sociale qui imposent aux groupes racisés, notamment aux communautés noires, et aux peuples autochtones un cumul de désavantages dans différentes sphères de leur existence... »

CDPDJ, Document de réflexion sur la notion de racisme systémique, août 2021, p. 123

« ...on comprend le racisme systémique comme un phénomène qui tire son origine de rapports de pouvoir inégalitaires historiques ayant façonné à des degrés divers la société, ses institutions (normes et pratiques), ses représentations, ainsi que les relations sociales et pratiques individuelles qui y prennent place, contribuant ainsi à la reproduction dans le temps des inégalités racistes et la persistance des dénis de droits en découlant. »

CDPDJ, Document de réflexion ..., p. 123



Q : Moi, privilégié-e ???

R : Bien qu'on associe habituellement le mot *privilégié* à la richesse, dans le cas du racisme, l'expression *privilège blanc* est utilisée pour attirer l'attention sur le fait que certaines personnes n'ont pas accès à certaines choses que d'autres tiennent pour acquises. L'absence de discrimination vécue par les personnes dites blanches constitue une sorte de privilège, qu'il est parfois difficile de reconnaître. Le privilège, en ce sens, est l'envers de la discrimination.

L'analyse intersectionnelle met en lumière les interactions entre les différents systèmes d'oppression. Ainsi, une personne blanche peut subir différentes formes d'oppression (coloniale, sexiste, hétérosexiste, capacitiste, de classe ou autre), mais néanmoins bénéficier de privilèges par rapport aux personnes racisées.

Qu'est-ce que le « privilège blanc »?

Les personnes dites blanches bénéficient d'avantages uniquement parce qu'elles sont *blanches*, et ceci bien que le droit à l'égalité soit inscrit dans nos lois. Ces avantages sont invisibles pour les personnes qui en bénéficient. La blanchité permet de tirer avantage involontairement, voire inconsciemment, du fait que d'autres personnes sont racisées et donc discriminées. L'universitaire américaine et militante Peggy McIntosh raconte comment elle en est venue à développer le concept du *privilège blanc* :

Lorsque j'ai réalisé que les hommes fonctionnent constamment sur la base de privilèges non reconnus, j'ai compris qu'une large partie de leur oppression était inconsciente. Alors, je me suis rappelée des commentaires de femmes racisées qui accusaient les femmes blanches d'être opprimantes. J'ai commencé à comprendre pourquoi elles étaient perçues comme opprimantes avec raison, même si nous ne nous voyons pas comme ça. J'ai commencé à énumérer les privilèges dont je jouis sur la base de la couleur de ma peau et que j'ai été conditionnée à ne pas voir. (...) Je décris le privilège blanc comme un sac à dos invisible rempli de provisions diverses, de cartes, de passeports, de codes, de visas, d'outils et de chèques en blanc.¹

Voici quelques exemples du privilège blanc :

1. Avoir l'assurance que son groupe est représenté de manière positive dans les récits et les livres d'histoire;
2. Ne pas se faire accuser de se regrouper en ghetto lorsqu'on vit majoritairement avec des blancs;
3. Trouver facilement des affiches, des livres d'images, des poupées ou des magazines pour enfants représentant son groupe;
4. Ne pas subir de contrôle d'identité ou d'interpellation par la police sans raison apparente;
5. Ne pas craindre de se faire refuser un emploi ou un logement à cause de la couleur de sa peau.

1. Peggy McIntosh, *White Privilege, Unpacking the invisible Knapsack*, 1988. Traduction par l'Alliance de la fonction publique du Canada. Peggy McIntosh est une féministe et militante antiraciste américaine. Elle est aussi chercheuse associée au Wellesley Centers for Women, Wellesley, Mass.

Q : Peut-on avoir des comportements racistes sans le savoir?¹

R : Un peu de la même manière que le sexisme, le racisme prévaut dans notre société et nous influence, même malgré nous. La vision du monde et les valeurs qui nous ont été inculquées depuis notre plus jeune âge sont empreintes de racisme et de sexisme, qui créent ce que des chercheuses et chercheurs ont appelé des *biais implicites*.

À l'aide d'un test nommé *Test d'association implicite* (TAI), des chercheuses et chercheurs ont démontré que nous avons toutes et tous – à différents degrés – des biais implicites : nous faisons inconsciemment des associations à cause d'images, de modèles et de messages que nous avons reçus depuis notre enfance et qui forgent nos perceptions et nos comportements. Par exemple, le mot maman est associé à tendresse, réconfort, douceur – c'est l'image qui nous vient à l'esprit lorsqu'on entend le mot – et ceci même si notre expérience personnelle est tout autre.

Une étude intitulée, *Project Implicit*², menée auprès de 700 000 personnes à travers le monde, a démontré que 70 % des répondant-e-s ont une préférence de légèreté à forte envers les personnes dites blanches comparativement aux personnes dites Noires. Cela révèle la présence d'un biais implicite en faveur des premières. Les résultats du TAI ont aussi démontré que, lors d'une mise en situation où il fallait décider quelles personnes étaient menaçantes et susceptibles de porter une arme, les gens pointaient plus souvent des personnes dites Noires que des personnes dites blanches. Un tel biais se manifeste dans le profilage policier, mais aussi au sein du système carcéral. Par exemple, une étude de 2013 publiée par le Bureau de l'enquêteur correctionnel du Canada, Howard Sapers, révèle que les hommes Noirs détenus sont plus souvent victimes de sanctions arbitraires imposées par les agent-e-s correctionnel-le-s dans les pénitenciers fédéraux.³ Ces dernier-ère-s sont souvent porteurs de préjugés qui remontent à l'époque de l'esclavage et qui associent les hommes Noirs à la force, à la violence et au danger.

Les résultats du TAI sont perturbants car ils ne correspondent souvent pas aux valeurs conscientes des répondant-e-s. Par exemple, assez étrangement, les résultats du test d'une journaliste féministe dont la mère avait fait carrière dans le domaine des sciences, ont révélé qu'elle associait plus souvent les sciences aux hommes qu'aux femmes! Ce que ce test met en lumière, c'est la présence d'un biais inconscient. Mais cela ne veut pas dire que cette personne affichera automatiquement des comportements sexistes envers les femmes en science, car une personne peut s'efforcer de reconnaître et déconstruire ses propres biais implicites.

« J'observe souvent en moi des pensées que je trouve racistes et je me rends compte que je ne les ai même pas choisies. Je les ai apprises et intégrées avant même d'être conscient du mot racisme. »

Deni Ellis Bécharde,
Kuei, je te salue: conversations
sur le racisme, en 2016, p.107

1. Tiré d'un article de Régine Labrosse, *Peut-on être raciste sans le savoir?*, Revue LDL, automne 2016, p. 10.

2. Project Implicit, consulté le 11 avril 2017.

3. Bureau de l'enquêteur correctionnel, *Étude de cas sur la diversité dans les services correctionnels*, Gouvernement du Canada, 2013.

Q : En quoi le racisme porte-t-il atteinte aux droits humains?

R : Les droits humains sont interdépendants, ce qui veut dire qu'ils sont essentiels les uns aux autres. Nous savons, par exemple, que le droit à une bonne alimentation, à un logement salubre, à l'éducation et à des conditions de travail sécuritaires ont tous des impacts sur notre droit à la santé. Ainsi, un droit dépend pour sa réalisation de la réalisation d'autres droits.

Or, le racisme systémique, comme tous les systèmes d'oppression, engendre des conditions de vie différenciées pour les personnes racisées dans tous les domaines – le travail, la santé, la justice, la sécurité et l'éducation. Il porte ainsi atteinte de manière importante à leurs droits. Ce sont ces violations de droits multiples, qui se cumulent et se renforcent mutuellement, qui contribuent à maintenir et à perpétuer le racisme systémique.

Avec un CV identique, une personne qui se nomme Tremblay ou Gagnon a 60 % plus de chances d'être invitée à un entretien d'embauche qu'une personne qui se nomme Traoré ou Ben Saïd¹.

Pour une infraction liée à la drogue, 50 % des contrevenant-e-s Noirs ont des peines d'emprisonnement contre 30 % des contrevenant-e-s blancs; pour le même crime, il y a 3 fois plus de refus de libération en attente de procès pour les hommes Noirs que pour les hommes blancs!⁶

Les femmes autochtones sont interpellées 11 fois plus souvent que les femmes blanches; les personnes Noires et les jeunes personnes perçues comme arabes sont interpellées 4 à 5 fois plus souvent que les personnes blanches⁵.

Au Canada, le salaire annuel médian des hommes Noirs est de 15 000 \$ inférieur à celui des blancs².

À Montréal, en 2015, les femmes racisées occupaient seulement 2 % des postes-cadres de la Ville et des arrondissements alors que les femmes non-racisées occupaient 40 % de ces postes⁷.

Au Canada, 52,2 % des enfants autochtones sont retirés de leur famille pour être placés en famille d'accueil³.

En 2010 à Montréal, 22,4 % des jeunes arrêtés et poursuivis étaient des Noirs alors qu'ils ne représentaient que 10 % de cette population⁴.

Sources :

1. Paul Eid, *Mesure de la discrimination à l'embauche subie par les minorités racisées*, CDPDJ, mai 2012, 58 pages.
2. Statistiques Canada, *La population noire au Canada*, 6 février 2019.
3. Service autochtone Canada, *Réduire le nombre d'enfants autochtones pris en charge*.
4. Paul Eid, Michèle Turenne avec la participation de Johanne Magloire, *Profilage racial : document de consultation sur le profilage racial*, CDPDJ, 2010.
5. Armony, Hassaoui et Mulone, *Les interpellations policières à la lumière des identités racisées des personnes interpellées : Rapport final remis au SPVM*, août 2019, p. 116.
6. Commission sur le racisme systémique de l'Ontario, cité dans *Noires sous surveillance*, Robyn Maynard, p. 148.
7. Fondation canadienne des femmes, cité dans *Racisme et la discrimination systémique*, OCPM, juin 2020, p. 51.

RACISME SYSTÉMIQUE

Racisme ouvert (direct)

Lorsqu'on parle de « racisme direct » on pense habituellement à des comportements et des propos ouvertement dénigrants et injurieux.

Discrimination raciale

La discrimination raciale est définie comme un traitement différent, qui prend la forme d'une distinction, d'une restriction ou d'une préférence, exercé par un individu ou une organisation, sur la base de la couleur de la peau, de l'origine nationale ou ethnique d'une personne.

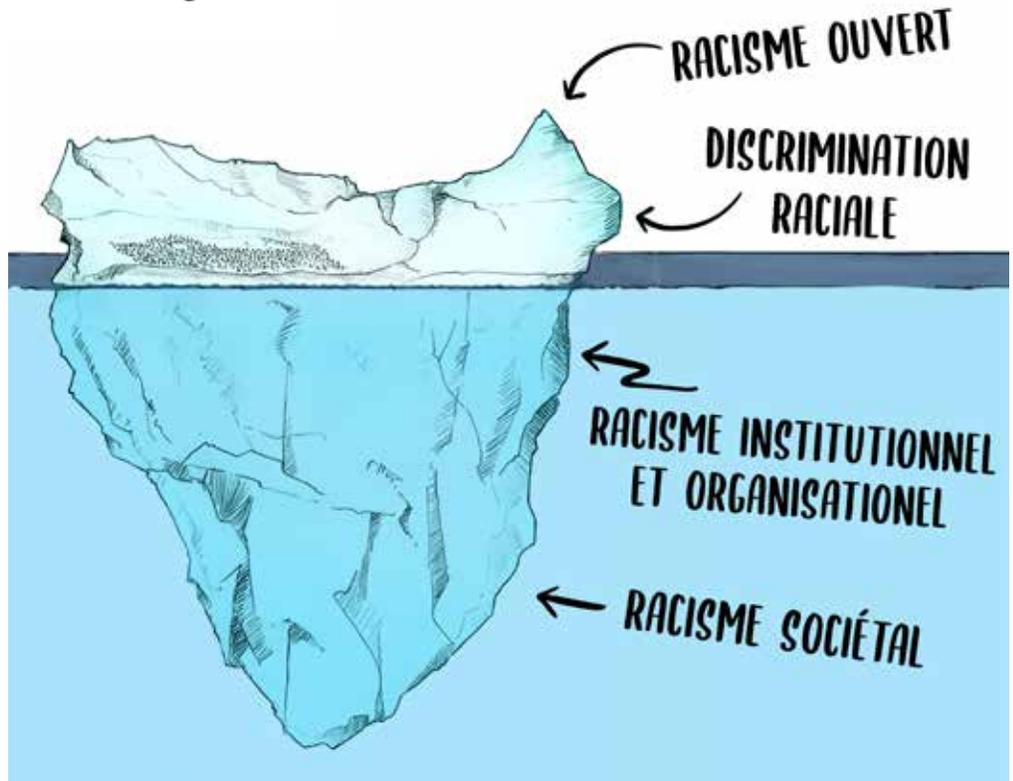


Illustration : Rémi Leroux

Le racisme sociétal

Les croyances, les idéologies et les stéréotypes qui font partie de la culture dominante, qui sont transmis par les livres, les films, les publicités et les productions culturelles, qui exercent une influence profonde sur la culture et les comportements. Ceci constitue le socle du racisme systémique et contribue au maintien des inégalités raciales.

Le racisme institutionnel ou organisationnel

Les cultures organisationnelles, les normes, procédures et pratiques en apparence neutres, les manières de faire qui sont imbriquées dans la culture et le fonctionnement même des institutions et des organisations de la société. Souvent invisibles, elles se révèlent le plus souvent à travers leurs effets discriminatoires sur les personnes racisées.

« ... le racisme systémique existe au Québec, comme dans les autres sociétés, et (...) pour combattre un phénomène de nature systémique, il faut proposer des solutions systémiques et structurelles. »

CDPDJ, Document de réflexion...
août 2021, p. 101.

Q : Quels sont les leviers du racisme dans la société?

R : La croyance répandue dans les sociétés occidentales est que l'individu est entièrement responsable de son sort. Cela laisse entendre que les efforts individuels suffisent pour améliorer sa situation. Pourtant, c'est loin d'être vrai. Les conditions de vie ne sont pas principalement attribuables au mérite. Pour certains groupes de personnes, il peut être difficile d'avoir accès à certaines choses que d'autres tiennent pour acquises. Le droit à l'égalité est reconnu et protégé par les Chartes et les lois, mais l'égalité formelle ne se traduit malheureusement pas toujours par l'égalité réelle, et le racisme perdure.

Le racisme systémique se maintient et se reproduit à travers des mécanismes et des structures qui engendrent des effets discriminatoires et perpétuent le racisme dans la société. Contrairement à la discrimination raciale et au racisme direct qui sont flagrants ou mesurables, ces mécanismes sont parfois difficiles à débusquer. Ils prennent notamment la forme de normes, de pratiques organisationnelles et de façons de faire qui, bien qu'en apparence neutres, ont des effets préjudiciables disproportionnés sur des personnes racisées.

Q : Des obstacles à l'égalité : de quoi s'agit-il?

R : Par exemple, certaines pratiques de recrutement, telles que le *Boy's club*, ou les préjugés portés par les recruteuses et recruteurs peuvent, même involontairement, avoir comme effet d'exclure des personnes racisées. De plus, la sous-représentation, les stéréotypes et les biais implicites véhiculés par la culture et les médias contribuent souvent à maintenir ces personnes majoritairement dans des emplois subalternes.

Pour le respect des droits de toutes et tous, il est important de corriger les mécanismes qui engendrent des inégalités. Il faut prendre le temps d'examiner les manières de fonctionner, les règles et pratiques de nos institutions et de nos milieux de travail et de vie pour identifier celles qui contiennent des éléments de discrimination potentielle. Cela nous impose aussi de revoir les cultures organisationnelles qui contribuent à discriminer, à freiner l'avancement des personnes racisées ou à décourager leur participation.

Q : Que pouvons-nous faire?

R : Comme dans l'ensemble des sociétés occidentales, le racisme systémique fait partie de la trame même de la société québécoise depuis des siècles. « *Aucun d'entre nous ne l'a inventé. Nous en avons hérité*¹. » C'est un système auquel nous participons toutes et tous, parfois volontairement, mais le plus souvent inconsciemment. En tant que citoyen-ne-s, nous avons la responsabilité individuelle et collective de nous y opposer. Il ne suffit pas de dire que nous ne sommes pas racistes. Nous devons être proactifs dans la lutte contre le racisme — nous devons antiracistes!

Pour combattre le racisme, il nous faut agir à tous les niveaux de la société. Nous devons écouter les personnes racisées qui vivent le racisme au quotidien et mettre en place des espaces sécuritaires pour leur permettre de dénoncer le racisme et les discriminations. Nous devons refuser d'excuser ou de minimiser des propos et des comportements racistes. Il est aussi important d'identifier et de déconstruire nos biais implicites et de lutter contre toutes les formes de préjugés.

Au niveau collectif, nous devons appuyer les politiques d'accès à l'égalité, réclamer la documentation des inégalités systémiques fondées sur le racisme et appuyer les luttes des groupes racisés pour le droit à l'égalité. Dans nos organisations, nous pouvons mettre en place des pratiques inclusives d'embauche et de recrutement, faciliter l'accès à des formations sur le racisme systémique, travailler à l'élargissement de nos réseaux de contacts et de recrutement, et promouvoir la présence de personnes racisées au sein de nos comités et instances décisionnelles.

Il nous faut comprendre que le racisme, c'est beaucoup plus que des comportements ou des paroles injurieuses et blessantes. Nous devons reconnaître l'existence du racisme systémique et le nommer. On ne peut espérer résoudre un problème qu'on n'a pas correctement identifié.

La lutte antiraciste est une lutte de tous les instants pour une société plus égalitaire et pour des milieux de travail et de vie exempts de racisme. C'est un combat pour le respect de la dignité de toutes et tous, sans distinction. C'est une lutte pour le respect des droits humains de... tous les êtres humains!

1. Deni Ellis Béchard et Natasha Kanapé Fontaine, *Kuei je te salue : conversation sur le racisme*, les Éditions Écosociété, juin 2016, p. 11-12.



D. Mathieu Cassendo

Nous devons prendre les mesures pour mettre fin au racisme systémique, nous devons être antiracistes!

Crédits

Rédaction:

Comité racisme systémique, exclusion sociale et laïcité de l'État, Ligue des droits et libertés (LDL)

Illustrations:

BD Annuelle sur le racisme
D. Mathieu Cassendo
<https://cassendo.wordpress.com>
Rémi Leroux

Conception et mise en page:

Katasoho et Martine Eloy

Impression: Katasoho imprimerie
www.katasoho.com

Juillet 2017

Édition révisée octobre 2017

Réimpression décembre 2017

Édition révisée juin 2022



Ligue des
droits et libertés

Avec le soutien de :



FONDATION LÉO-CORMIER
pour l'éducation aux droits et libertés

Le racisme est un système dont nous avons hérité. Il ne s'agit pas de pointer du doigt ou de culpabiliser, mais de reconnaître que nous faisons partie intégrante de ce système.

Individuellement et collectivement, nous avons le devoir de le combattre. Il en va du respect des droits humains, de toutes et tous!

LDL - Siège social

469 rue Jean-Talon Ouest, # 105
Montréal, QC H3N 1R4
514 849-7717 poste 3221
info@liguedesdroits.ca
liguedesdroits.ca

LDL - Section Québec

190-B, rue Dorchester, # 70
Québec, QC G1K 5Y9
418 522-4506
info@liguedesdroitsqc.org
liguedesdroitsqc.org